

SAINT-JEAN-DES-OLLIÈRES : Les acteurs du territoire étaient réunis, samedi, pour une inauguration symbolique.

Une réhabilitation collective réussie.

En regroupant tous les acteurs du territoire, la municipalité a réussi à transformer un ensemble bâti vétuste en structure moderne et respectueuse de l'environnement.

« Enfin ! » - le mot lâché par la maire Catherine Queinnec au début de son discours d'inauguration, illustre à lui seul la satisfaction de la commune concernant la réalisation de ce vaste et ancien projet, envisagé il y a presque 10 ans.



INAUGURATION

La maire Catherine Queinnec et le secrétaire général de la préfecture Thierry Suquet ont dévoilé la plaque de la toute nouvelle structure.

« Il y avait urgence à intervenir pour offrir aux habitants un local adapté à leurs besoins. La rénovation de ce bâtiment ancien à fort caractère patrimonial et architectural mais vétuste et très peu fonctionnel était essentielle », commence Catherine Queinnec.

Un coût de 546.580 C HT

L'ensemble des travaux regroupe trois chantiers principaux pour un montant total de 546.580 € HT.

Tout d'abord, la salle polyvalente de 160 m². L'isolation a été refaite, des sanitaires ont été installés et l'accessibilité aux personnes handicapées a été mise en place.

Ensuite, l'école est devenue plus spacieuse et lumineuse avec une salle de restauration et des sanitaires intérieurs.

Troisième temps de ce vaste projet, le local des pompiers a été complètement clos avec des garages pour les véhicules, des vestiaires, des douches et des sanitaires. Le tout a été effectué dans une logique de développement durable avec des matériaux écologiques et une chaudière à granulés de bois.

C'est une des raisons pour lesquelles ce projet a été jugé digne d'intérêt par l'ensemble des acteurs du territoire qui ont subventionné le projet à plus de 60 %. Tous ont rappelé l'importance de l'échelon communal.

Le PNR du Livradois-Forez, tout d'abord, qui a accompagné la mairie avec son atelier d'urbanisme. « Ce projet répond à un souci de frugalité. C'est-à-dire des investissements intelligents pour diminuer les dépenses de fonctionnement. Mais attention frugalité ne signifie pas austérité !

Cette structure en est l'exemple parfait puisqu'elle est moins coûteuse en énergie et pourtant plus confortable ». explique Tony Bernard, président du PNR.

Le département a aussi grandement contribué à cette réalisation. « Ce sont des investissements nécessaires à la vie d'une commune. Le Puy-de-Dôme, ce n'est pas Clermont et le désert puydômois. S'il n'y avait que des métropoles et un vide entre eux, ce serait catastrophique », martèle Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil départemental.

Un message repris par Alain Néri, sénateur du Puy-de-Dôme. « Il n'y a pas de petites communes. Il y a des communes avec des habitants et vous avez répondu aux besoins de votre population par la modernité et la fonctionnalité ».

« Le département, ce n'est pas Clermont et le désert »

Vivement critiqué par rapport aux baisses de dotation aux communes, l'Étal a rappelé, par la voix de Thierry Suquet, secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme, son engagement pour l'investissement local et rural, à travers la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). « Chacun doit prendre sa part et faire des efforts. Comme cela a été dit. frugalité ne veut pas dire austérité et nous soutenons ces investissements communaux qui traduisent concrètement des mots compliqués comme développement durable ».

Un bel exemple, donc, d'une réhabilitation locale réussie avec le soutien de tous les échelons territoriaux.

Document extrait de l'article de Rémi
PIRONIN thiers@centrefrance.com